

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire - 7590
CRÉDITS :

120 crédits, Premier cycle

GRADE, DIPLÔME OU ATTESTATION :

Bachelier en éducation (B.Ed.)

OBJECTIFS :

Ce programme vise à :

- développer chez les étudiantes et les étudiants les compétences disciplinaires, psychopédagogiques, complémentaires et celles reliées à la formation pratique requises pour enseigner dans des classes du préscolaire et du primaire;

- préparer les étudiantes et les étudiants à des études de deuxième et de troisième cycles dans le domaine des sciences de l'éducation.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers			Continu-genté
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été	
Campus de Rimouski	TC	✓			✓			
Campus de Lévis	TC	✓			✓			✓
Beauce	TC	Démarrage par cohorte						

TC : Temps complet

Notes sur l'admission

Le programme n'accepte pas les demandes d'admission tardives. Veuillez tenir compte des périodes régulières d'admission en ligne prévues à l'UQAR aux différents trimestres.

Pour plus d'informations concernant la formation hors campus ou le démarrage par cohorte, communiquez avec le Service de la formation continue au 1 800 511-3382, poste 1818 ou par courriel à l'adresse suivante : formationcontinue@uqar.ca.

CONDITIONS D'ADMISSION :
Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir obtenu une cote R de rendement au collégial de 22. Les candidats présentant une cote R entre 20 et 22 devront fournir une lettre de motivation en lien avec les études en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Si nécessaire, ils seront également soumis à une entrevue qui déterminera leur admissibilité.

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base études universitaires

Avoir réussi au moins trente crédits de cours universitaires dans un même programme au moment du dépôt de la demande d'admission.

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base études hors Québec

Base préuniversitaire en France

Être titulaire d'un diplôme équivalent à un diplôme d'études collégiales et avoir obtenu une moyenne de 12/20.

L'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu une moyenne inférieure à 12/20 pourra voir son dossier analysé par le module. Pour ce faire, le module demandera une lettre de motivation à la candidate ou au candidat, laquelle devra préciser :

- les motivations à se diriger vers la profession enseignante au préscolaire primaire;
- la justification du choix de l'UQAR comme lieu de projet d'études au Québec;
- une explication de la compréhension du programme dans lequel la candidate ou le candidat souhaite être admis.

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième année universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

Base expérience

La candidate ou le candidat doit posséder des connaissances appropriées et une expérience de travail d'au moins un an (1200 heures) auprès de groupes d'enfants

dans un milieu institutionnel (scolaire ou autre).

De plus, toutes les candidates et tous les candidats doivent démontrer leur maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique relative à la maîtrise du français au premier cycle de l'Université du Québec à Rimouski avant leur première inscription au programme.

MESURES PARTICULIÈRES DU PROGRAMME :

Les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont décidé que les étudiants en enseignement devaient réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Cette mesure a été prise afin d'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit.

Test diagnostique préalable (Epigram) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFÉE, tout étudiant nouvellement inscrit doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le test Epigram. La mesure imposée à la suite du test diagnostique est la suivante : l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu 70 % ou plus n'a pas l'obligation de suivre des cours correctifs de français ; l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu moins de 70 % pourra choisir de suivre le cours correctif de français SCE 104 13 Maîtrise des savoirs essentiels en français écrit (3 cr.) durant son premier trimestre ou, s'il ne réussit pas la première passation du TECFÉE (ou ne s'y présente pas), au trimestre d'été précédant sa deuxième universitaire. Si l'étudiante ou l'étudiant réussit sa première passation du TECFÉE, elle ou il pourra poursuivre son cheminement sans avoir à faire le cours SCE 104 13.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1

PPE10016	Projet personnel de formation : élaboration (3 cr.)
ou PPE10122	Fondements mathématiques pour l'enseignement au primaire (3 cr.)
PPE10516	Prévention & adaptation au préscolaire & au primaire (3 cr.)
PPE11016	Éducation et développement de l'enfant de zéro à six ans (3 cr.)
PPE18118	Théories contemporaines de l'éducation (3 cr.)
SCE10002	Organisation de l'éducation au Québec (3 cr.)

Trimestre 2

DIA13002	Français au préscolaire et au premier cycle du primaire (3 cr.)
DIA15003	Mathématiques au préscolaire et au premier cycle du primaire (3 cr.)
PPE11116	Éducation et développement de l'enfant de six à douze ans (3 cr.) (PPE11016)
PPE28102	Apprentissage et enseignement (3 cr.)
STG10020	Stage I : Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante (3 cr.)

Règle de cheminement :

Dans le cadre de la formation en éducation préscolaire et en enseignement primaire, une étudiante ou un étudiant ne pourra effectuer des stages sous la forme d'un tutorat que pour des raisons jugées exceptionnelles.

En cas d'échec ou d'abandon, les cours-stages STG 100 06, STG 200 06, STG 302 10, SCE 114 10 et STG 402 21 ne peuvent être repris qu'une seule fois à moins de raisons jugées valables par le comité décrit ci-après. Pour reprendre ces cours-stages, l'étudiante ou l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès de la direction du module en faisant valoir les raisons expliquant son échec ou son abandon et justifiant un droit de reprise. Plus précisément, cette demande écrite devra comprendre les éléments suivants: description sommaire de la situation vécue, analyse de la situation vécue en précisant les aspects devant être améliorés, description des moyens concrets envisagés pour éviter que la situation ne se reproduise et tout autre élément jugé pertinent.

Cette demande sera étudiée par un comité composé de trois personnes : la personne assumant la direction du module, la personne assumant la codirection du module et un professeur ou une professeure membre du comité de coordination des stages et désigné par la direction du campus concerné. À la suite de l'analyse préliminaire de la demande, le comité pourra contacter ou convoquer la personne ayant supervisé l'étudiante ou l'étudiant en situation d'échec ou d'abandon et une étudiante ou un étudiant de 3e ou 4e année, membre du conseil de module au campus concerné.

Selon la recommandation du comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du comité est finale et sans appel.

Trimestre 3

DIA25003	Mathématiques au deuxième cycle du primaire (3 cr.) (DIA15003)
PPE20516	Élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage au préscolaire et au primaire (3 cr.)
PPE22002	Éducation préscolaire (3 cr.)
PPE36002	Gestion éducative de la classe au primaire (3 cr.)
STG20006	Stage II: Initiation à l'intervention en classe (3 cr.) (STG10020)

Trimestre 4

DIA23013	Enseignement et apprentissage de la grammaire au primaire (3 cr.)
----------	---

DIA24002	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté au primaire (3 cr.)
DIA35003	Mathématiques au troisième cycle du primaire (3 cr.) (DIA25003)
PPE22102	Gestion éducative de la classe au préscolaire (3 cr.) (PPE22002)
SCE30117	Évaluation des compétences (3 cr.)
ou SCE30422	Fondements en évaluation des apprentissages (3 cr.)

Trimestre 5

DIA28202	Science et technologie au primaire (3 cr.)
PPE30516	Connaissance et interventions auprès d'élèves présentant des difficultés comportementales au préscolaire et au primaire. (3 cr.)
DIA33003	Français aux deuxième et troisième cycles du primaire (3 cr.) (DIA13002)
PPE37002	Évaluation formative, plan de réussite et pédagogie différenciée (3 cr.)
ou PPE37122	Instrumentation de l'évaluation des apprentissages (3 cr.) (SCE30422)
SCE10102	Utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication en éducation (3 cr.)

Trimestre 6

PPE32203	Activités d'éveil au préscolaire (3 cr.)
PPE39017	Éducation et expression artistique au préscolaire et au primaire. (3 cr.)
SCE20706	Éthique, culture religieuse et vivre ensemble (3 cr.)
STG30210	Stage III: Interventions en classe (6 cr.) (STG20006)
ou SCE11410	Projet d'intervention hors Québec (6 cr.)

Règlement pédagogique particulier :

Pour s'inscrire aux cours-stages SCE 114 10 ou STG 302 10, l'étudiante ou l'étudiant inscrit au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire doit avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 5 prévus à son plan de formation. De plus, elle ou il doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), à défaut de quoi celle-ci ou celui-ci sera soumis aux mesures en vigueur.

Règle de cheminement :

Au trimestre 6, le cours STG 302 10 peut être substitué par le cours SCE 114 10.

Trimestre 7

STG40221	Stage IV : Prise en charge de la classe (15 cr.)
----------	--

Règlement pédagogique particulier :

Pour s'inscrire au cours-stage STG 402 21, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 6 prévus à son plan de formation.

Trimestre 8

ATE40002	Approfondissement d'un thème en éducation (3 cr.)
DIA43003	Français et univers social (3 cr.) (DIA23013 et DIA24002 et DIA33003)
DIA45002	Mathématique, science et technologie (3 cr.) (DIA28202 et DIA35003)
PPE40012	Projet personnel de formation: synthèse (3 cr.)
SCE10202	Éthique et profession enseignante (3 cr.)

Règle de cheminement :

Pour s'inscrire à l'un ou l'autre des cours du trimestre 8, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi tous les cours des trimestres 1 à 7 inclusivement et avoir réussi 105 crédits dans le cadre du programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire.

Version du programme approuvée lors de la Commission des études du 10 mars 2015 (CE-510-6259).

Dernière approbation : CE du 8 février 2022 (CE-578-7443). Modification apportée à la CE du 12 avril 2022 (CE-580-7476).

ATE40002**Approfondissement d'un thème en éducation (0 crédits du programme doivent être réussis)**

Objectif : Approfondir un sujet donné en fonction de son futur rôle d'enseignante ou d'enseignant au préscolaire et au primaire.

Contenu : Choix du thème d'approfondissement à partir d'une liste qui regroupe une série de thèmes proposés par les professeurs et professeurs du Département des sciences de l'éducation. Découverte du sujet d'approfondissement; prise de conscience des attitudes, des forces et des besoins à l'égard du sujet; réalisation du processus individuel d'approfondissement consacré au thème choisi; production qui rend compte de la démarche; étude des transferts possibles des apprentissages dans sa carrière de professionnelle ou professionnel de l'enseignement en relation avec le programme de formation.

DIA13002**Français au préscolaire et au premier cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement du français et à la prévention des difficultés d'apprentissage reliées à cette discipline au préscolaire et au premier cycle du primaire.

Contenu : Fondements, compétences et contenus d'apprentissage liés à la lecture, à l'écriture et à la communication orale en conformité avec le programme de formation de l'école québécoise. Émergence de l'écrit. Processus de lecture et d'écriture. Aspects perceptifs, cognitifs et métacognitifs impliqués dans ces apprentissages. Stratégies du lecteur et du scripteur débutant. Planification et conception d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des compétences à lire, à écrire et à communiquer oralement. Littérature d'enfance. Difficultés d'apprentissage. Matériel didactique et technologie de l'information et de la communication.

DIA15003**Mathématiques au préscolaire et au premier cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des mathématiques et à la prévention des difficultés d'apprentissage reliées à cette discipline au préscolaire et au premier cycle du primaire.

Contenu : Étude du Programme de formation de l'école québécoise : sa structure, sa philosophie et ses visées en mathématiques. Enseignement et apprentissage des mathématiques : repères historiques, épistémologiques et didactiques. Rôle de la situation-problème dans l'enseignement des mathématiques. Planification et conception d'activités d'enseignement. Difficultés d'apprentissage et interventions pédagogiques adaptées. Utilisation de matériel didactique

pertinent. Contenus notionnels intégrés : concept de nombre, systèmes de numération, sens des opérations additives, procédés personnels et conventionnels d'addition et de soustraction; repérage dans l'espace et dans le plan, construction de formes géométriques; mesures de longueurs et du temps.

DIA23013**Enseignement et apprentissage de la grammaire au primaire**

Objectif : Développer sa compétence à enseigner la grammaire du lexique, de la phrase et du texte au primaire en conformité avec les prescriptions du programme ministériel.

Contenu : Définition et évolution historique de la grammaire et de sa didactique. Savoirs grammaticaux en présence dans le programme et progression des apprentissages. Propositions didactiques pour l'enseignement et l'apprentissage du lexique (morphologie et sémantique), de la syntaxe, de la morphosyntaxe (orthographe grammaticale) et de la cohérence textuelle: manipulations (ajout, effacement, remplacement, etc.) techniques d'analyse des phrases simples et complexes, principe donneur-receveur, approches inductive et déductive, enseignement explicite, étayage, etc.. Différenciation pédagogique des interventions. Exploration de dictionnaires, de grammaires et d'ensembles didactiques en vue de leur utilisation en classe. Apprentissage de la grammaire et support numérique (en ligne, didacticiels, etc.). Analyse critique, planification et expérimentation de situations d'enseignement / apprentissage. Évaluation des apprentissages en grammaire. Difficultés d'apprentissage en grammaire au primaire.

DIA24002**Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté au primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et l'éducation à la citoyenneté en fonction des élèves au primaire.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise en géographie, en histoire et en éducation à la citoyenneté. Épistémologie de la géographie et de l'histoire. Liens entre géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et répercussions sur le choix de l'approche interdisciplinaire en classe. Mobilisation et transformation des représentations intuitives au profit de représentations plus scientifiques de l'espace, du temps et de la société. Appropriation de la démarche inductive de résolution de problème et d'une maîtrise progressive de l'exploitation méthodique et rigoureuse de l'information accessible au moyen des technologies de l'information et de la communication. Planification des activités pédagogiques : approches et stratégies pédagogiques propices au développement des compétences disciplinaires et transversales. Matériel

didactique disponible, ressources du milieu. Évaluation des compétences.

DIA25003**Mathématiques au deuxième cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des mathématiques et à la prévention des difficultés d'apprentissage reliées à cette discipline au deuxième cycle du primaire.

Contenu : Utilisation du Programme de formation de l'école québécoise comme outil de planification. Enseignement et apprentissage des mathématiques : repères historiques, épistémologiques et didactiques. Planification, conception et expérimentation de séquences d'enseignement. Intégration de matériel didactique pertinent. Difficultés d'apprentissage et interventions pédagogiques adaptées. Contenus notionnels intégrés : sens des opérations multiplicatives, procédés personnels et conventionnels de multiplication et de division; sens de la fraction et des nombres décimaux, description, comparaison et classification des formes géométriques, mesure du périmètre et de l'aire avec unités non conventionnelles et conventionnelles; probabilité.

DIA28202**Science et technologie au primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des sciences et de la technologie au primaire.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise en science et technologie. Épistémologie des sciences et des technologies. Liens entre les sciences et les technologies. Approches et stratégies pédagogiques propices au développement des compétences disciplinaires. Démarche d'investigation et démarche expérimentale. Rôle du questionnement. Éducation à l'environnement. Conflit cognitif, conceptions intuitives et conceptions scientifiques. Matériel didactique disponible, ressources du milieu et utilisation de la technologie informatique. Planification des activités pédagogiques. Évaluation des compétences des élèves.

DIA33003**Français aux deuxième et troisième cycles du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement du français et à la prévention des difficultés d'apprentissage reliées à cette discipline au deuxième et au troisième cycles du primaire.

Contenu : Compétences et contenus d'apprentissage liés à la lecture, à l'écriture et à la communication orale en conformité avec le programme de formation de l'école québécoise. Stratégies du lecteur et du scripteur en développement. Typologie textuelle. Planification et conception d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des compétences à lire, à écrire et à communiquer oralement.

Littérature de jeunesse. Difficultés d'apprentissage. Matériel didactique et technologie de l'information et de la communication.

DIA35003**Mathématiques au troisième cycle du primaire**

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences propres à l'enseignement des mathématiques et à la prévention des difficultés d'apprentissage reliées à cette discipline au troisième cycle du primaire.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise comme outil d'intégration des savoirs et des compétences. Enseignement et apprentissage des mathématiques : repères historiques, épistémologiques et didactiques. Conception de séquences d'enseignement et d'outils d'évaluation. Difficultés d'apprentissage et interventions pédagogiques adaptées. Choix critique de matériel didactique au regard des savoirs enseignés. Contenus notionnels intégrés : sens des opérations et opérations sur les fractions et les nombres décimaux, pourcentage; nombres entiers; transformations géométriques; angles, triangles, cercle; mesure du volume, de la capacité et de la masse avec unités non conventionnelles et conventionnelles; relation entre les unités de mesure; statistique.

DIA43003**Français et univers social (0 crédits du programme doivent être réussis)**

Objectif : Développer ses compétences à élaborer et à encadrer la résolution de situations-problèmes en classe en fonction des savoirs et démarches disciplinaires communs au programme de français et au domaine de l'univers social.

Contenu : Analyse parallèle du programme de formation de l'école québécoise en français, en histoire et en éducation à la citoyenneté : convergences de contenus et de démarches, exigences communes d'évaluation, situations de transfert et démarches métacognitives communes. Nature et portée des compétences transversales et des domaines généraux de formation du programme de français et du domaine de l'univers social. Complexité des tâches d'apprentissage : contenu, durée, instrumentation, organisation. Planification d'activités et élaboration de situations-problèmes : pertinence pédagogique, motivation des élèves, intégration et transfert des démarches et contenus d'apprentissage.

DIA45002**Mathématique, science et technologie (0 crédits du programme doivent être réussis)**

Objectif : Développer ses compétences à élaborer et à encadrer la résolution de situations-problèmes en classe en fonction des savoirs et démarches disciplinaires communs aux programmes de mathématique et de science et technologie.

Contenu : Exploration de problématiques liées à la mathématique, à la science et à la technologie. Conception et réalisation de situations-problèmes mettant en relation les savoirs et démarches des trois disciplines. Création d'environnements ou dispositifs de formation et élaborer un projet personnel de formation fondé sur sa connaissance de soi-même et articulé sur les exigences de la profession, les objectifs du programme de baccalauréat et les ressources disponibles à l'université; s'associer avec ses pairs dans cette démarche d'élaboration.

PPE10016

Projet personnel de formation : élaboration

Objectif : Définir ses besoins de formation et élaborer un projet personnel de formation fondé sur sa connaissance de soi-même et articulé sur les exigences de la profession, les objectifs du programme de baccalauréat et les ressources disponibles à l'université; s'associer avec ses pairs dans cette démarche d'élaboration.

Contenu : Reconnaissance de ses référents sur les plans psycho-socio-affectif, culturel et axiologique ainsi que de ses styles d'apprentissage. Sensibilisation à la problématique de l'éducation au préscolaire et de l'enseignement au primaire de même qu'à la professionnalisation de l'enseignement (approche culturelle et compétences professionnelles). Les fondements du programme de formation de l'école québécoise. Diagnostic de ses compétences. Identification de ses priorités éducatives en regard de son choix professionnel. Élaboration de son projet professionnel : nature de ses objectifs; choix des moyens et des outils à mettre en place. Mécanisme de soutien, d'évaluation et de mise à jour du projet : portfolio de cheminement.

PPE10122

Fondements mathématiques pour l'enseignement au primaire

Objectif : Développer la culture et les compétences mathématiques nécessaires à l'enseignement au primaire.

Contenu : Compréhension conceptuelle des notions mathématiques (concepts et processus) enseignées au primaire. Résolution de problèmes, raisonnement et communication en mathématiques. Arithmétique : sens et représentations des nombres (entiers naturels, entiers relatifs, nombres rationnels et nombres décimaux). Systèmes de numération (différentes bases). Opérations sur les nombres (propriétés des opérations sur les nombres, priorité des opérations et procédés de calcul). Critères de divisibilité. Géométrie : solides (boule, cône, cylindre, prismes, pyramides et autres), figures planes (cercle, triangles, quadrilatères, polygones et autres), transformations géométriques (translation, réflexion, rotation et homothétie) et relation de Pythagore. Mesure : longueur, surface, volume, capacité, masse, temps et angle. Statistique et probabilité :

représentations graphiques (tableau, diagramme à pictogrammes, diagramme à bandes, diagramme à ligne brisée et diagramme circulaire), statistiques descriptives (fréquence, moyenne arithmétique, mode et médiane) et probabilité d'un événement. Introduction à l'algèbre.

PPE10516

Prévention & adaptation au préscolaire & au primaire

Objectif : S'initier aux fondements et aux pratiques liés à la prévention et à l'adaptation scolaire et sociale au préscolaire et au primaire.

Contenu : Distinction entre les approches et les niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire). Notion de persévérance et de réussite scolaires. Notion d'enfant vulnérable et d'élève à risque. Caractéristiques personnelles, psychologiques, familiales, sociales et scolaires d'enfants vulnérables ou d'élèves à risque (capacités, besoins, difficultés). Approche systémique. Facteurs de risque et facteurs de protection d'enfants vulnérables ou d'élèves à risque. Stratégies de prévention primaire adaptées aux caractéristiques de tous les élèves et de leur environnement. Approches, pratiques et programmes de prévention (approche préventive multidimensionnelle, promotion des saines habitudes de vie, etc.). Communauté éducative et partenariat école-famille-communauté.

PPE11016

Éducation et développement de l'enfant de zéro à six ans

Objectif : Acquérir les connaissances relatives au développement de l'enfant entre zéro et six ans; étudier et observer les interrelations entre les différentes dimensions de la personne, ainsi que le rôle des facteurs socioécologiques en jeu dans l'apprentissage et le développement de l'enfant; développer un modèle systémique d'intervention éducative au préscolaire.

Contenu : Étude des dimensions physique, affective, sociale, langagière et cognitive de l'enfant durant la période de zéro à six ans. Compréhension des interrelations entre chacune de ces dimensions. Étude de l'influence des contextes de développement et des différents modes relationnels vécus par l'enfant avec les adultes et les pairs. Rôle des facteurs socioécologiques en jeu dans l'apprentissage et le développement de l'enfant. Arrimage des contenus théoriques avec des observations directes de comportements. Développement d'un modèle systémique d'intervention éducative au préscolaire.

PPE11116

Éducation et développement de l'enfant de six à douze ans

Objectif : Acquérir les connaissances relatives au développement de l'enfant entre six et douze ans; étudier et observer les interrelations entre les différentes dimensions de la personne,

ainsi que le rôle des facteurs socioécologiques en jeu dans l'apprentissage et le développement de l'enfant; développer un modèle systémique d'intervention pédagogique au primaire.

Contenu : Étapes du développement socio-affectif, cognitif, langagier et physique de l'enfant de six à douze ans. Processus en jeu dans la construction du concept de soi, de l'identité sexuée, et dans la socialisation en contextes éducatifs. Interrelations entre ces processus de développement et d'apprentissage dans l'adaptation psychosociale de l'enfant à l'école primaire. Arrimage des aspects théoriques avec des observations directes de comportements. Principes d'une pédagogie développementale.

PPE18118

Théories contemporaines de l'éducation

Objectif : Comprendre les principales théories de l'éducation.

Contenu : Introduction à l'histoire et à l'évolution des idées en éducation : les Grecs anciens et la naissance de l'éducation, Jean-Jacques Rousseau et les Lumières, John Dewey et le pragmatisme, Hannah Arendt et l'éducation traditionnelle. Théories contemporaines : théorie éducative centrée sur les contenus à transmettre, théorie behavioriste, théorie cognitiviste et ses liens avec les neurosciences, théorie constructiviste, théorie socioconstructiviste, théorie humaniste, théorie critique et citoyenne. Différentes perspectives sur l'apprentissage, l'enseignement, l'être humain, la société, les buts de l'éducation, la relation maître-élève, le rôle de la technologie en enseignement que sous-tendent les différentes théories. Réflexion sur la pertinence des différentes théories pour les enjeux actuels en éducation. Liens entre les théories et les pratiques pédagogiques.

PPE20516

Élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage au préscolaire et au primaire

Objectif : Connaître les caractéristiques des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage et analyser les conditions nécessaires à leur intégration et à leur inclusion.

Contenu : Historique des services, lois, politiques et règlements relatifs à l'adaptation scolaire. Éducation inclusive (valorisation des rôles sociaux, normalisation, dénormalisation, intégration, inclusion). Conditions et modalités d'intégration-inclusion scolaire et sociale des élèves au préscolaire et au primaire et rôle de l'enseignante ou de l'enseignant. Attitudes face à la différence ou à la diversité. Caractéristiques des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Caractéristiques des élèves handicapés (déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et autres situations de handicap). Multihandicaps, concomitance de difficultés ou d'incapacités associées. Adaptation de

l'enseignement et de l'intervention en fonction des besoins et capacités des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des élèves handicapés. Processus de production du handicap. Démarche de plan d'intervention et de plan de services. Analyse critique des implications relatives à l'évaluation et aux interventions adaptées.

PPE22002

Éducation préscolaire

Objectif : S'approprier les fondements historiques, théoriques et praxéologiques de l'éducation préscolaire.

Contenu : Histoire de l'éducation préscolaire. Discours gouvernemental québécois et perspectives planétaires en matière de services destinés aux jeunes enfants. Mandat de l'éducation préscolaire au Québec. Programme d'éducation préscolaire québécois : jeu et activité spontanée de l'enfant; apprentissages propres au développement de l'enfant : compétences à développer et interaction entre les compétences; repères culturels et savoirs essentiels (stratégies et connaissances) et domaines généraux de formation; relations entre l'environnement de la maternelle et d'autres environnements dont bénéficie l'enfant.

PPE22102

Gestion éducative de la classe au préscolaire

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences dans l'organisation de la classe et dans la gestion des apprentissages au préscolaire.

Contenu : Modèles de gestion de classe favorisant la construction des compétences disciplinaires du programme d'éducation préscolaire. Soutien aux apprentissages : planification de l'enseignement, de l'évaluation pédagogique, de situations et de scénarios d'apprentissage, de projets. Approches pédagogiques. Auto-évaluation. Organisation de la classe favorisant le jeu et l'activité spontanée de l'enfant (gestion temporo-spatiale) : implantation d'ateliers, de coins harmonie, tableau de programmation, communauté d'apprentissage et outils d'animation.

PPE28102

Apprentissage et enseignement

Objectif : Connaître les principes et les théories régissant le processus d'enseignement et d'apprentissage dans leurs applications éducatives.

Contenu : La démarche didactique. Les objectifs de contenu : les connaissances déclaratives et les connaissances procédurales. Les types de contenu comme objectifs. Les objectifs d'habiletés et les compétences cognitives, affectives, sociales, morales, motrices, perceptuelles. Les stratégies d'enseignement. Les stratégies d'apprentissage. Les stratégies d'évaluation et de rétroaction. Hiérarchies et priorités dans la

planification de la démarche didactique. Styles d'apprentissage et d'enseignement. Pratiques pédagogiques : analyse critique de situations pédagogiques. Planification de démarches didactiques.

PPE30516

Connaissance et interventions auprès d'élèves présentant des difficultés comportementales au préscolaire et au primaire.

Objectif : Connaître les caractéristiques des élèves présentant des difficultés comportementales et élaborer des stratégies d'intervention adaptées.

Contenu : Définitions et caractéristiques cognitives, affectives, motrices, sensorielles, comportementales et sociales spécifiques aux difficultés ou troubles du comportement intériorisé (anxiété, dépression, etc.) ou extériorisé (opposition, agressivité, etc.) chez les élèves du préscolaire et du primaire. Facteurs de risque, facteurs de protection et impacts associés aux difficultés de comportement. Adaptation et utilisation d'outils d'observation ou d'évaluation du comportement. Analyse fonctionnelle du comportement. Problématiques et phénomènes sociaux rencontrés en milieu scolaire. Rôles des enseignants et des parents dans la démarche d'évaluation et d'intervention. Élaboration et analyse critique de stratégies pédagogiques, comportementales et cognitivo-comportementales favorisant l'adaptation de l'élève à l'école. Programmes de prévention et d'intervention. Partenariat école-famille-communauté.

PPE32203

Activités d'éveil au préscolaire

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'activités d'éveil au préscolaire en relation avec les domaines d'apprentissage.

Contenu : Place de la programmation dans l'ensemble de l'environnement éducatif du préscolaire. Principes et objectifs qui sous-tendent les choix d'activités. Guides pédagogiques concernant les activités d'éveil afférents au programme d'éducation préscolaire québécois. Exploration de matériel d'éveil. Procédures d'élaboration d'activités d'éveil en fonction de l'approche par compétences. Élaboration et évaluation d'activités d'éveil qui tiennent compte, à la fois, d'une organisation de la classe par atelier, d'une gestion des apprentissages par projet et d'un programme centré sur l'action de l'enfant. Emphase mise sur les savoirs essentiels du programme d'éducation préscolaire : stratégies, connaissances et habiletés sociales.

PPE36002

Gestion éducative de la classe au primaire

Objectif : Développer des compétences dans l'organisation de la classe et dans la gestion des apprentissages au primaire.

Contenu : Concept de gestion de classe. Modèles de gestion de classe. Climat de la classe : attitudes, relations, motivation, discipline, thérapie de la réalité, conseil de coopération. Contenu organisationnel : programme de formation, conception de l'apprentissage, approches pédagogiques. Gestion des apprentissages : planification de l'enseignement et de l'évaluation, gestion des groupes, des rythmes et des styles d'apprentissage. Organisation de la classe : gestion du temps, gestion de l'environnement, classe multiprogrammes, partenariat avec la famille, matériel didactique, technologie de l'information et de la communication.

PPE37002

Évaluation formative, plan de réussite et pédagogie différenciée

Objectif : Approfondir les aspects théoriques et explorer les aspects concrets d'une pratique quotidienne de l'évaluation formative qui s'inscrit dans la perspective d'une pédagogie différenciée et favorise la mise en place et la poursuite des plans de réussite des élèves.

Contenu : Familiarisation avec les principales formes de l'évaluation formative : profils de performance, analyse des erreurs systématiques et évaluation des performances complexes. Exploration des pratiques de l'évaluation au quotidien : évaluation des préalables, régulation de l'apprentissage, évaluation formative de fin d'étape ou de cycle. Participation des élèves à l'évaluation et portfolio. Différenciation de l'enseignement. Plans de réussite.

PPE37122

Instrumentation de l'évaluation des apprentissages

Objectif : Concevoir des instruments d'évaluation en lien avec les différentes disciplines à enseigner permettant de collecter des traces sur les apprentissages des élèves.

Contenu : Outils de collecte de données concernant les apprentissages des élèves. Triangulation et différenciation de l'évaluation. Consignation et analyse des données obtenues pour soutenir les apprentissages. Méthodes formelles et informelles d'évaluation : examen, questionnaire, entretien, observation. Évaluation à l'aide du numérique. Principes et pratique quotidienne d'une rétroaction de qualité. Évaluation selon les disciplines et les cycles d'enseignement. Développement du jugement professionnel et évaluation des apprentissages.

PPE39017

Éducation et expression artistique au préscolaire et au primaire.

Objectif : Intégrer les fondements théoriques et pratiques des quatre volets artistiques dans une démarche pédagogique et didactique.

Contenu : Connaissance des fondements théoriques et pratiques de l'éducation artistique. Étude et expérimentation des quatre disciplines incluses dans le Programme de

formation de l'école québécoise: art dramatique, arts plastiques, musique, danse. Mise en pratique du potentiel créateur, développement du sens critique et de l'expression de soi à travers des projets transdisciplinaires concernant les arts. Stratégies didactiques, progression et évaluation des apprentissages.

PPE40012

Projet personnel de formation: synthèse (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : Réaliser une synthèse personnelle de formation qui tienne compte à la fois de ses objectifs personnels et des objectifs du programme de formation poursuivi. Évaluer sa démarche d'autonomisation et de responsabilisation à l'égard de sa formation. Tracer les grandes lignes d'un projet personnel de formation continue. S'associer avec ses pairs dans cette démarche de synthèse.

Contenu : Évaluation de son projet personnel de formation. Bilan de professionnalisation. Perspective de formation continue au regard des compétences professionnelles nécessaires à l'enseignement. Modélisation de ses perspectives d'action pédagogique en fonction de ses référents personnels, culturels et professionnels. Évaluation de son rapport à chacune des dimensions de la réalité sociale.

SCE10002

Organisation de l'éducation au Québec

Objectif : Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes liés au domaine de l'éducation; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre certains états de fait dans la structure du système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure de porter un regard critique sur ces états de fait; situer le rôle de l'enseignant et de l'enseignante face à diverses problématiques professionnelles.

Contenu : Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec. Aperçu sociohistorique de l'évolution du système scolaire québécois. Lois et règlements actuels régissant le système scolaire. Commissions scolaires : structure et fonctionnement. Syndicalisme et profession enseignante. Débats et enjeux sociaux de l'éducation. École et vie d'établissement. Régimes pédagogiques au primaire et au secondaire. Réseaux collégial et universitaire. Actualités liées à l'éducation.

SCE10102

Utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication en éducation

Objectif : Utiliser et apprendre à intégrer les principales technologies de l'information et de la communication

dans l'enseignement, l'apprentissage et le développement professionnel.

Contenu : Production de dispositifs de formation au moyen des technologies de l'information et de la communication. Sélection, traitement et analyse de l'information disponible sur les réseaux informatiques dans le contexte de la profession enseignante. Communication à l'aide d'outils multimédias variés. Participation à des réseaux d'échange sur des sujets pertinents à la profession enseignante. Élaboration de réseaux d'échange. Relations entre les environnements informatiques, les configurations matérielles et les situations pédagogiques. Regard critique sur l'intégration des TIC en classe.

SCE10202

Éthique et profession enseignante

Objectif : Reconnaître la nécessité et la portée d'une éthique professionnelle dans l'exercice de la fonction enseignante et développer une façon d'agir éthique et responsable de travail.

Contenu : Définition des concepts-clés : déontologie, morale, éthique, culture, droit et droits de la personne. Visions et conceptions sur les enjeux moraux et éthiques de la société contemporaine, en lien avec l'école. Sexualité, éthique et école. Déontologie et éthique professionnelle. Historique et genèse de la déontologie professionnelle au Québec, place de la déontologie dans la pratique professionnelle de l'enseignant. Ordres professionnels. Office des professions. Cadre légal et réglementaire. Définition d'un agir éthique dans la pratique d'enseignant. Valeurs dans la société et leur présence à l'école. Principe de diligence et principe de négligence. Confidentialité, discrimination, justice envers les élèves, leurs parents et les collègues. Tensions, confrontations, enjeux éthiques soulevés dans l'organisation scolaire et syndicale. Analyse déontologique et éthique d'incidents critiques et de cas vécus en milieu scolaire.

SCE11410

Projet d'intervention hors Québec (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : S'intégrer dans un milieu culturel et éducatif hors Québec et participer à l'intervention pédagogique.

Contenu : Familiarisation aux réalités sociales et géopolitiques par immersion dans une province ou un pays d'accueil. Exploration du système d'éducation de la province ou du pays d'accueil : structures, organisation de l'enseignement, régime pédagogique, programmes d'études. Familiarisation avec les politiques des organismes partenaires et avec les aspects touchant la préparation technique d'un séjour en coopération hors Québec. Exploration progressive des différents composantes de la réalité du milieu scolaire d'accueil. Observation du processus d'enseignement-apprentissage par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Interventions progressives en collaboration avec

l'enseignante associée ou l'enseignant associé menant à une prise en charge continue de la classe. Réalisation d'activités de planification, d'interaction et d'évaluation des apprentissages. Développement des habiletés de gestion des apprentissages dans une perspective d'adaptation aux besoins des élèves. Établissement d'une relation professionnelle avec les élèves. Résolution des problèmes pratiques rencontrés dans la gestion de classe. Retour réflexif sur l'expérience vécue en stage et bilan de l'acquisition des compétences professionnelles visées par l'intervention hors Québec.

SCE20706

Éthique, culture religieuse et vivre ensemble

Objectif : Développer sa maîtrise des compétences du programme «Éthique et culture religieuse» par la compréhension des grands courants éthiques, des traditions religieuses et séculières et par la pratique du dialogue dans la perspective du vivre ensemble.

Contenu : Programme de formation de l'école québécoise: mission de l'école, visées éducatives, composantes et savoirs essentiels. Domaines généraux de formation comme lieux d'actualisation des compétences disciplinaires du programme «Éthique et culture religieuse» et du vivre ensemble. Nature et distinction des dimensions spirituelles, éthiques et religieuses de la personne. Visions du monde inhérentes aux grands courants éthiques, traditions religieuses et courants séculiers. Valeurs, prescriptions sociales et enjeux éthiques en découlant. Héritage religieux du Québec. Diversités religieuse et culturelle. Processus de réflexion sur les enjeux éthiques, clarification de valeurs en vue d'un mieux-vivre ensemble et d'un dialogue interculturel. Création de situations d'apprentissage adaptées au contexte familial et social des élèves.

SCE30117

Évaluation des compétences

Objectif : Connaître les principes et processus d'évaluation pour porter un jugement sur les apprentissages des élèves dans une perspective de développement des compétences.

Contenu : Dispositions de la Loi sur l'instruction publique, du Régime pédagogique et de la Politique d'évaluation des apprentissages. Enseignement-apprentissage et évaluation. Programme d'études, progression des apprentissages, compétences, connaissances et évaluation. Principes de base de la planification de l'évaluation. Survol des stratégies et de l'instrumentation de l'évaluation certificative, de l'évaluation formative et de l'évaluation diagnostique. Conditions particulières et pratiques de l'évaluation. selon l'ordre d'enseignement visé. Défi et enjeu de l'évaluation des compétences disciplinaires et transversales. Impact de l'évaluation sur le quotidien des élèves : motivation à apprendre, anxiété et compétence face à l'évaluation. Bulletin scolaire.

SCE30422

Fondements en évaluation des apprentissages

Objectif : Comprendre la démarche et les principes de l'évaluation dans une approche par compétence et le lien étroit qu'elle entretient avec la différenciation pédagogique.

Contenu : Documentation ministérielle spécifique à l'évaluation des apprentissages. Démarche d'évaluation. Planification de l'évaluation et des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Explication des différentes fonctions de l'évaluation des apprentissages et types d'évaluation. Conditions particulières et pratiques de l'évaluation selon l'ordre d'enseignement visé. Pratiques associées à une évaluation en soutien aux apprentissages. Influence de l'évaluation sur l'élève : motivation, anxiété et sentiment de compétence. Jugement professionnel. Régulation et rétroaction. Coévaluation, évaluation par les pairs et autoévaluation. Différenciation de l'évaluation. Flexibilité, adaptation et modification. Bulletin scolaire.

STG10020

Stage I : Familiarisation avec le milieu scolaire et initiation à la profession enseignante

Objectif : Se sensibiliser aux tâches, responsabilités et rôles reliés à la profession enseignante; développer des relations professionnelles dans un milieu scolaire; se familiariser avec différents aspects d'une école primaire; vérifier la pertinence de son orientation professionnelle.

Contenu : Connaissance et compréhension de l'organisation d'une école: personnel, service, règlements, calendrier, horaire, etc. Participation à la vie d'une école primaire: réunions de gestion, journées pédagogiques, rencontres de parents, conseil d'établissement, assemblées syndicales, activités sociales, etc. Observation et participation dans des classes du préscolaire et des trois cycles du primaire: responsabilités de l'enseignante ou de l'enseignant dans la classe et dans l'école, caractéristiques des élèves, approches pédagogiques, programmes, matériel didactique, organisation et gestion de la classe. Sensibilisation aux organismes du milieu scolaire québécois: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, commission scolaire, organisation syndicale, comité de parents, conseil d'établissement, etc. Harmonisation du projet personnel de formation avec le projet professionnel (projet de stage, portfolio, etc.).

STG20006

Stage II: Initiation à l'intervention en classe

Objectif : S'initier aux activités d'organisation et d'animation de la classe en collaborant au travail d'une enseignante ou d'un enseignant; établir une relation professionnelle avec les élèves; clarifier ses croyances et ses

convictions éducatives; développer des habiletés d'analyse réflexive; développer l'autonomie et la responsabilité à l'égard de sa formation à l'enseignement; effectuer le bilan de ses compétences professionnelles et mettre à jour son projet personnel de formation.

Contenu : Élaboration d'instruments d'observation et pratique du diagnostic pédagogique dans le cadre du fonctionnement d'une classe. Initiation à la profession par l'observation du processus d'enseignement-apprentissage, par la participation à la vie de la classe et par l'analyse réflexive. Pratique d'interventions pédagogiques variées: interventions individuelles et en petits groupes, coanimation, planification, réalisation et évaluation d'activités d'enseignement-apprentissage. Familiarisation à la gestion d'un groupe d'élèves et clarification de ses valeurs éducatives. Consolidation de mécanismes de soutien au projet personnel de formation (portfolio, communautés d'apprenants, mise en réseau, forum électronique, journal de bord, etc.). Retour critique sur les expériences réalisées en stage: progression dans le projet personnel de formation, liens théorie/pratique, autonomie et jugement professionnel. Actualisation du projet personnel de formation.

STG30210

Stage III: Interventions en classe (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : Développer des habiletés d'organisation de la classe et de gestion des apprentissages dans une perspective d'adaptation aux besoins des élèves; établir une relation professionnelle avec les élèves; clarifier ses croyances et ses convictions éducatives; analyser sa pratique pédagogique; poursuivre le développement des habiletés d'analyse réflexive; effectuer le bilan de ses compétences professionnelles et mettre à jour son projet personnel de formation.

Contenu : Intégration graduelle et active dans une classe par l'observation structurée de son mode de fonctionnement. Connaissance progressive des caractéristiques des élèves : estime de soi, compétence sociale, motivation, stratégies cognitives, apprentissages scolaires, etc. Élaboration et réalisation d'activités d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins des élèves et conformes au programme de formation. Prise en charge graduelle et continue de la classe. Consolidation de mécanismes de soutien au projet personnel de formation (portfolio, communautés d'apprenants, mise en réseau, forum électronique, journal de bord, etc.). Retour critique sur les expériences réalisées en stage : progression dans le projet personnel de formation, liens théorie/pratique, autonomie et jugement professionnel. Actualisation du projet personnel de formation.

STG40221

Stage IV : Prise en charge de la classe (0 crédits du programme doivent être réussis)

Objectif : Poursuivre le développement des compétences nécessaires à la prise en charge continue d'une classe; personnaliser sa pratique professionnelle; objectiver son expérience d'intervention en classe.

Contenu : Familiarisation au contexte de la classe et de l'école. Prise en charge graduelle de la classe et personnalisation de ses interventions. Collaboration à la planification et à la supervision d'un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. Conception, sélection et pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage variées permettant aux élèves de développer les compétences visées par le programme de formation. Évaluation de la progression des apprentissages des élèves. Collaboration à la conception et à la mise en œuvre de plans d'intervention. Coopération avec l'équipe-école et la communication avec les parents. Analyse critique de sa pratique professionnelle et justification de ses actions par l'utilisation d'arguments fondés.